

UN SONDAGE STRATIGRAPHIQUE A LA COUGOURLUDE LATTES (Hérault)

par Jean-Claude ROUX

En septembre 1976, au cours de travaux de construction sur le lotissement de la Cougourlude, des vestiges gallo-romains ont été mis à jour par une pelle mécanique. Nous avons entrepris, avec l'aide de la Direction Régionale des Antiquités Historiques de Montpellier (1), un sondage stratigraphique afin de connaître la chronologie de l'occupation du site (2).

1. – PRÉSENTATION DE LA FOUILLE

Situé au Nord-Est de Lattes, à environ 1000 m. du port antique de *Lattara*, le site de la Cougourlude est compris dans une zone alluviale sujette aux inondations entre le Lez à l'Ouest et la Lironde, cours d'eau permanent, à l'Est ; il est délimité au Nord et au Sud par les départementales 89 et 72 (3) (fig. 1, n° 1 à 3).

Dans la parcelle 216, une tranchée témoin de 2,50 m. de profondeur environ, creusée par l'entreprise de terrassement, nous a permis de lire une stratigraphie. Nous avons pu observer une succession de couches de remblais, de sols et de limons stériles alternant sur une hauteur de 1,50 m. et contenant du matériel gallo-romain. Au fond de la tranchée, nous avons pu recueillir du matériel protohistorique, sans que les niveaux de cette période aient été observés.

A 1,50 m. de cette tranchée, nous avons implanté un sondage de 3 x 3 m. orienté Nord-Sud. Huit coupes ont été faites systématiquement à chaque décapage, quadrillant ainsi le sondage tous les mètres. Seules les coupes C (Ouest-Est) et 3 (Sud-Nord) ont été retenues pour la publication (4) (fig. 1, n° 4).

Les premières couches archéologiques se trouvent à une profondeur d'un mètre environ et n'ont jamais été touchées par des labours, ni par les tranchées de fondations des maisons actuelles (profondeur 0,60 m.).

2. – ESSAI DE FOUILLE APRÈS L'INONDATION DU SITE

Le sondage a été interrompu par l'inondation du 24 septembre 1976, à la base de la couche 3a. La nappe phréatique qui se trouvait exceptionnellement à 2 m. de profondeur à cause de la sécheresse qui avait sévi durant l'été, se trouvait après l'inondation à 0,80/0,90 m. de la surface du sol.

1. – Nous remercions MM. G. Casteran, P.Y. Genty, P. Martin, C. Olive, M. et M. Schmitt qui ont participé au sauvetage.

2. – Informations archéologiques, *Gallia*, 36, 1978, 2, p. 441.

3. Carte I.G.N. au 1/25.000*, feuille Montpellier 7-8 ; coordonnées Lambert III zone Sud ; x 727,5, y 143. Cadastre : Lattes, section B dite de la plaine, 2^e fouille, parcelle 216. La nouvelle feuille cadastrable A-C. Mise à jour pour le lotissement de La Cougourlude n'étant pas terminée, nous avons pointé la position du sondage par rapport aux lots de distribution du promoteur. Le sondage se situe à cheval sur le lot 54, propriété de M. Duchatelet, et sur le lot 53, propriété de M. Arbona.

4. – Le matériel archéologique a été enregistré sous l'abréviation L. CG (Lattes - La Cougourlude) suivie de l'année et du numéro d'inventaire (exemple : L. CG 76-38). Le mobilier archéologique, les notes et les relevés de fouille ainsi que les matrices qui ont servi à la publication, sont déposés au Centre Archéologique de Saint-Sauveur à Lattes. Les photographies sont déposées dans la photothèque de la Direction des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon.

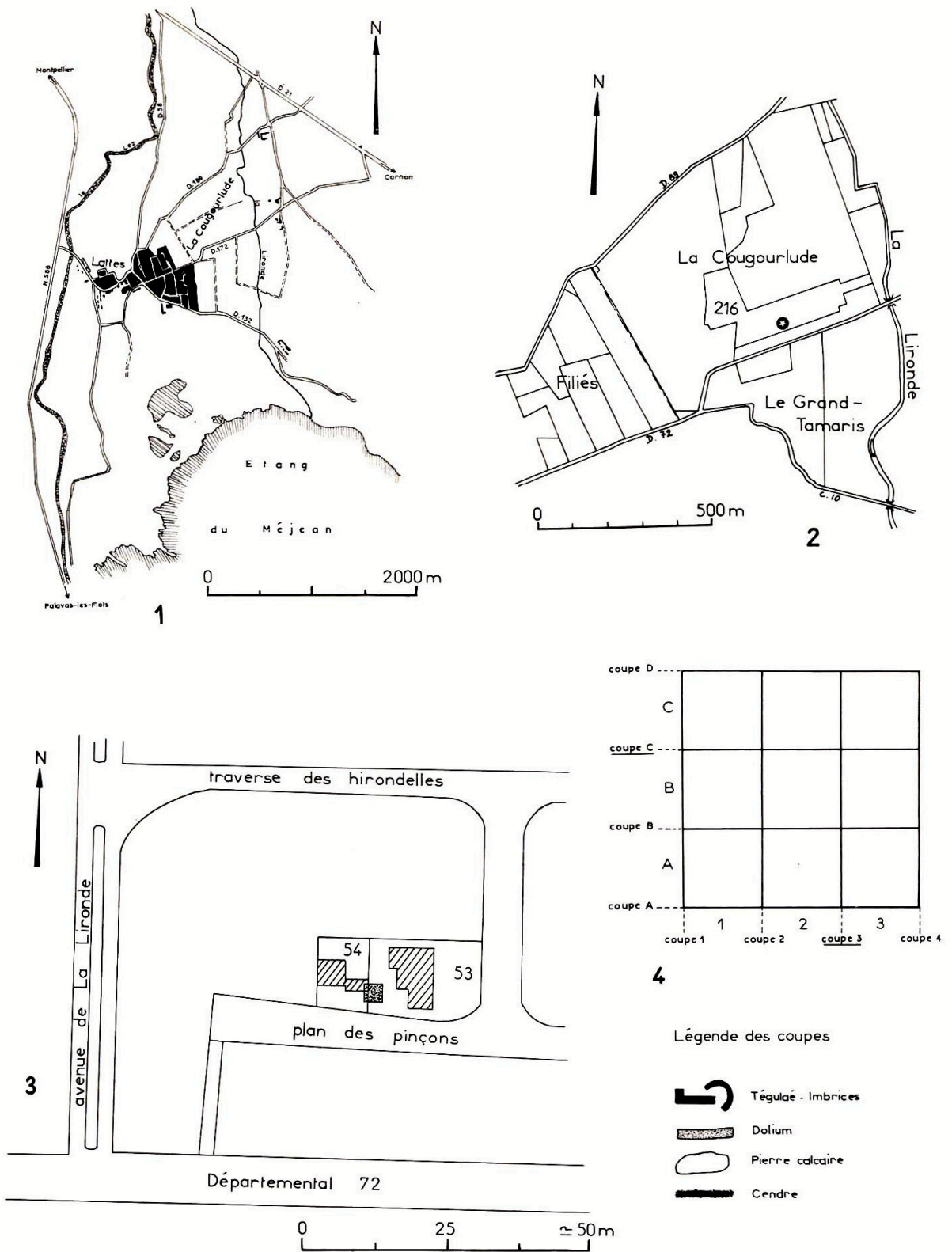


Fig. 1. – Situation du sondage de La Cougourlude : 1. Situation locale ; 2. Extrait du cadastre de Lattes ; 3. Situation du sondage par rapport aux lots de distribution du promoteur ; 4. Carroyage, position des coupes stratigraphiques et légendes des coupes.



Fig. 2. – Essai de fouille avec rigoles sous le niveau de la nappe phréatique.



Fig. 3. – Couche d'effondrement de la toiture sur le sol.

Pour continuer la fouille, nous avons percé dans la berme ouest un couloir d'environ 1 m. de large pour rejoindre la tranchée située à 1,50 m. de la fouille. Ceci nous a permis de réaliser un puits perdu pour évacuer l'eau du sondage. Une pompe placée dans cette tranchée permettait de maintenir un niveau d'eau inférieur à celui du sondage. Ensuite nous avons quadrillé les carrés par des rigoles de 5 cm. de profondeur délimitant des bandes de 0,40 m. de large sur 1 m. de long. Avec cette méthode, il est toutefois impossible d'observer la couleur de la terre ou les différences de strates s'il y a lieu. Le mobilier recueilli est boueux, et on ne peut y différencier les pierres des tessons de céramique. Au fur et à mesure que nous sommes descendus, l'eau pénétrant aussi bien par le sol que par les bermes, nous sommes obligés à creuser des rigoles de plus en plus profondes (10 cm.), en réduisant la surface fouillée à 0,25 x 0,30 m. (fig. 2). Mais les rigoles n'étaient plus suffisantes à l'évacuation de l'eau, le ramassage d'une terre boueuse se faisait sans pouvoir distinguer quoi que ce soit (5). Dans ces conditions, il n'a pas été possible de faire des observations stratigraphiques et scientifiques (niveau des couches, position du matériel, etc...).

Etant donné que le but du sondage était la recherche successive des différents niveaux et de leur chronologie, nous avons interrompu l'intervention. Le ramassage de matériel archéologique sans observation stratigraphique n'étant d'aucune utilité scientifique.

3. – STRATIGRAPHIE ET STRUCTURES (fig. 4)

Le niveau zéro des coupes est situé à 0,80 m. au-dessous de la surface actuelle du sol. Cette épaisseur a été enlevée à l'aide d'un tracto-pelle sur une surface de 4 x 4 m.

Couche 0, composée de terre alluviale sablo-limoneuse, jaune, ne contenant aucun matériel archéologique.

Couche 1 a/b, terre alluviale sablo-limoneuse de couleur jaune, contenant de petits fragments (10/15 cm.) de *tégulæ* et *d'imbrices*, ainsi que des traces éparses de mortier. La céramique, peu abondante et en grande partie gallo-romaine, est aussi représentée par du mobilier protohistorique (céramique non tournée, amphore massaliète). Dans les carrés A 1, 2, 3, le long de la berme sud, une terre beaucoup plus sombre, moins compacte, a été observée et correspond à une tranchée d'épierrement.

La couche 1 correspond à des dépôts successifs d'alluvions apportés par les crues du Lez et de la Lironde qui scellent la couche d'abandon du site (couche 2).

Couche 2 a/b. Terre alluviale sablo-limoneuse, très fine, jaune, contenant peu de mortier. Dans la partie ouest du sondage, on observe une concentration importante, formant un tas, de *tégulæ* et *d'imbrices* (carrés B 1, C 1 et moitié nord de A 1) (fig. 3). A la base de la couche, les tuiles ne sont pas brisées et reposent à plat sur un sol (couche 3) (fig. 5).

Le long de la berme sud, un mur apparaît tandis que le nombre de tuiles est très diminué. Orienté Ouest-Est, son appareil est formé de pierres calcaires grossièrement taillées (15/25 x 25/30 cm.). Son remplissage interne est composé de petits éclats de calcaire et de fragments de tuiles. Sa largeur varie entre 0,57 et 0,62 cm. La base de la couche 2 b bute contre le mur (fig. 5 et 6). La tranchée observée dans la couche 1 montre que le mur est resté en élévation quelques temps après l'effondrement de la toiture et qu'il a subi un épierrement après l'abandon du site.

La couche 2 correspond à l'effondrement d'une toiture et le limon observé entre les tuiles et sur la surface du sol provient des inondations postérieures à l'abandon du site.

Couche 3 a/b. Terre limoneuse de couleur gris-jaune, contenant des petits galets, quelques éclats de calcaire, de petits fragments de tuiles et des traces de mortier. Dans les carrés A 3, B 2 et 3, C 3, de gros fragments de dolium sont posés à plat sur le sol et forment vraisemblablement un dallage (fig. 5). Sous ce dallage, on trouve dans les carrés B2, 3 et C 2, 3, un foyer de forme grossièrement ovale. Sa surface se caractérise par une zone centrale très cendreuse de couleur grise, auréolée de cendres de couleur noire. Le foyer est de faible épaisseur (2 cm.) et repose directement sur la couche 3 (fig. 6). La couche 3 bute au sud contre le mur.

5. – Le débit de la nappe phréatique est de 30 m³/h., débit calculé sur les cinq faces d'un mètre cube au-dessous de la nappe phréatique.

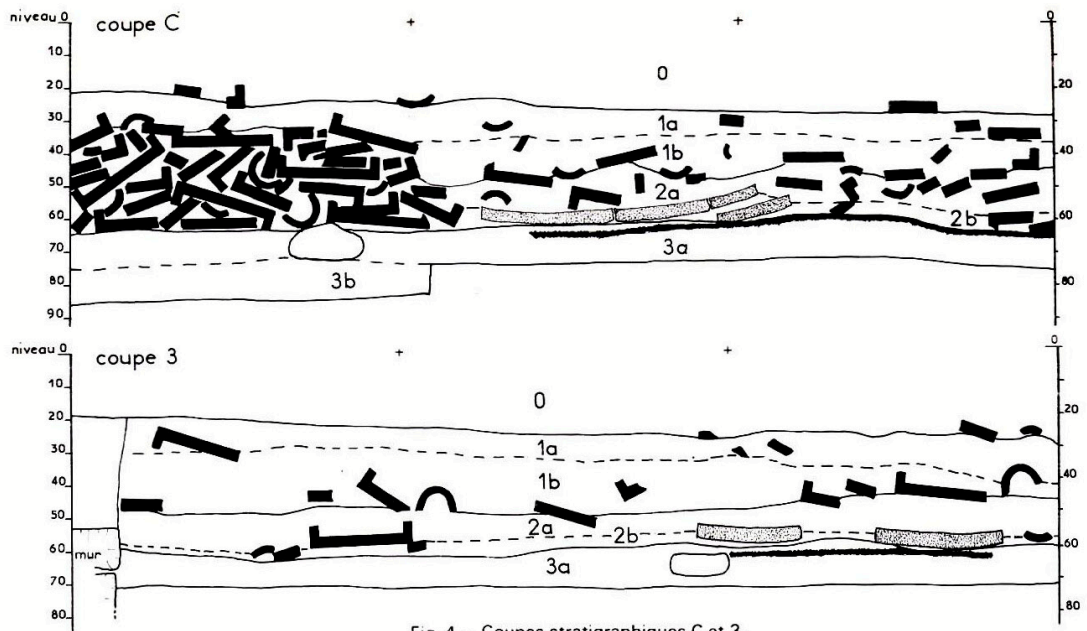


Fig. 4. - Coupes stratigraphiques C et 3.

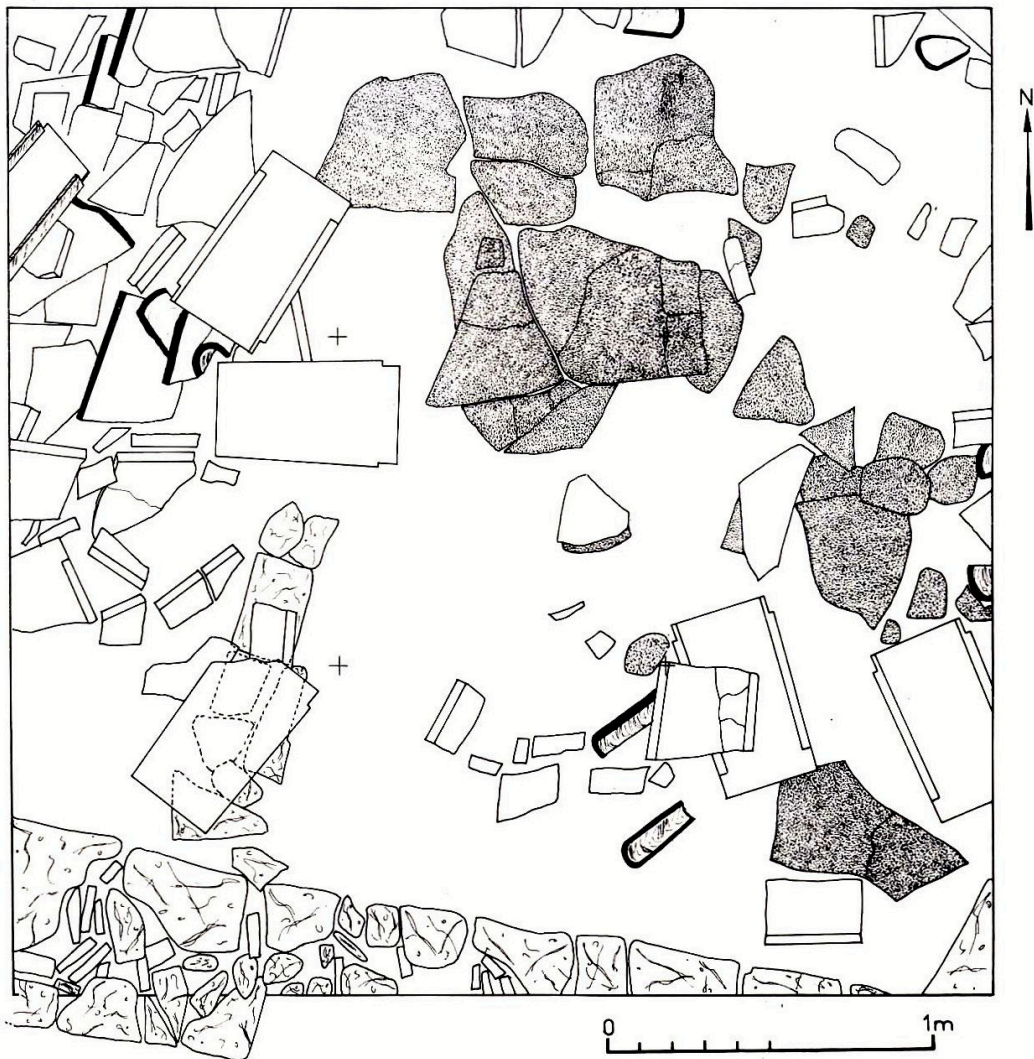


Fig. 5. - Couche 26 - Base des vestiges d'effondrement de la toiture et fragments de dolium servant de pavage.



Fig. 6. – Le mur et sa cloison au niveau du sol (couche 3a). En bas, à gauche : foyer.

Dans la partie Sud-Ouest du sondage, une cloison de 0,25/0,30 m. de largeur, perpendiculaire au mur, est dégagée sur une longueur de 1,10 m. Elle est composée de pierres de différents calibres (10/20 x 20/35 cm.) qui occupent toute la largeur de la cloison ou qui sont posées deux à deux (fig. 5 et 6).

La couche 3 est une couche de remblai et d'exhaussement de sol dont la surface correspond au dernier sol d'habitat avant l'abandon du site.

4. – LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Le matériel archéologique recueilli est homogène dans les trois niveaux fouillés, sa description sera faite par couche. Nous y ajoutons le ramassage hors stratigraphie, effectué dans la tranchée située à proximité du sondage, celui-ci apportant des informations sur les niveaux antérieurs à la période gallo-romaine (6).

Le mauvais état de conservation des céramiques n'a pas permis de faire une distinction entre les fragments de panse des différentes catégories. Faute de pouvoir les classer, nous les avons répartis dans les céramiques communes tournées.

Afin d'alléger le texte, nous utilisons les abréviations cér. pour céramique, fr. pour fragment et com. pour commune. Les numéros entre parenthèses renvoient à l'illustration (fig. 7).

6. – En 1977, dans une parcelle jouxtant La Cougourlude, des travaux agricoles ont mis à jour des vestiges gallo-romains ; une intervention du Groupe Archéologique Painlevé a permis de recueillir en outre une statuette en marbre blanc. *Gallia*, 37, 1979, 2, p. 529. Cette statuette représente un torse d'amour (?), sûrement du 1er siècle après Jésus Christ. Ce torse d'enfant assis sur un socle a le dos penché vers l'arrière. La tête et les membres sont manquants ; seul est conservé le départ de la cuisse droite. Hauteur 0,41 m., numéro d'inventaire 982.35.1, trouvaille inédite. Nous remercions M.C. Landes, conservateur du musée de Lattes, de nous avoir communiqué ces informations.

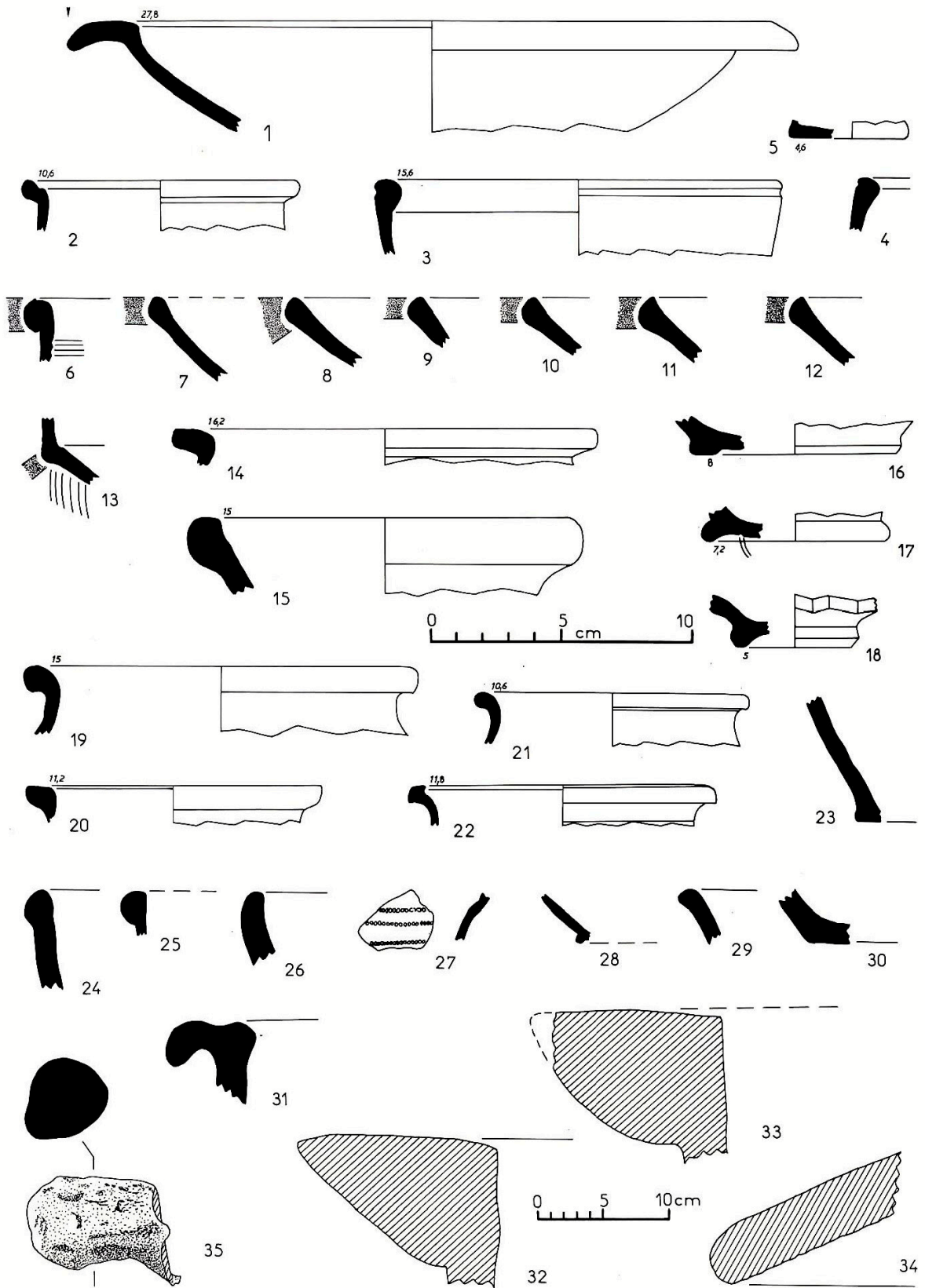


Fig. 7. – Mobilier des couches 1, 2 et 3.

Couche 1 : sigillée gauloise : 1 fr. ; cér. claire B/luisante : 1 bord de la forme 14 de A. Darton (n° 2) et 1 fr. ; com. à pâte claire : 45 fr. ; com. à pâte brune : 2 bords (n° 19 et 20) ; com. à pâte orangée et bord noirci : 2 bords (n° 6 et 11) et 1 carène (n° 13) ; com. à engobe rouge pompéien : 1 bord (n° 26) ; cér. finie au tour : 1 fond plat (n° 30) et 2 fr. ; cér. non tournée : 1 bord (n° 29) et 1 fr. ; amphores diverses : 3 fr. ; amphore massaliète : 1 fr. ; dolium : 1 bord de couvercle (n° 34) ; matériaux divers : 5 clous en fer, 1 bande repliée et 1 agrafe formant une demi-boucle en plomb.

Couche 2 : com. à pâte claire : 14 fr. ; com. à pâte brune : 3 fr. ; com. à pâte grise : 1 fr. ; com. à pâte orangée et bord noirci : 1 bord (n° 12) ; amphores diverses : 4 fr. ; dolium : 2 bords (n° 32 et 33) ; matériaux divers : 3 clous en fer et 1 fr. de plaque triangulaire de marbre blanc présentant un bord rectiligne de section arrondie et un bord découpé en arc de cercle ; 1 sesterce de Lucilla, épouse de L. Verus. Droit : buste drapé à droite L(VCILLAE A)VG/ANTON(IM AVGF). Revers : la piété à gauche, debout, tenant la main droite sur un autel, et tenant de la gauche, une boîte de parfum (PIETAS S/C), 164/.... après Jésus Christ (7).

Couche 3 : cér. claire A : 1 bord de la forme 3, variante B/C de J.W. Hayes (n° 1) ; cér. claire B/luisante : 2 bords de la forme 8 de Lamboglia (n° 3 et 4) et 1 fond plat (n° 5) ; paroi fine : 1 décor composé de lignes parallèles horizontales effectuées à la molette (n° 27), 1 fond (n° 28) et 3 fr. : com. à pâte claire : 2 bords (n° 14 et 15), 3 fonds (n° 16 à 18) et 170 fr. ; com. à pâte brune : 2 bords (n° 21 et 22), 1 fond (n° 23) et 24 fr. ; com. à pâte grise : 10 fr. ; com. à mica argenté : 1 fr. dont la pâte de couleur noire contient un dégraissant fin sableux et de nombreuses paillettes de mica argenté (0,5 à 1 mm.) ; com. à pâte orangée et bord noirci : 4 bords (n° 7 à 10) ; cér. indéterminée : 2 bords (n° 24 et 25) ; amphores diverses : 13 fr. ; mortier à pâte jaune : 1 bord (n° 31) dolium : 4 fr. ; matériaux divers : 1 bord de vitre de 4 mm. d'épaisseur, 2 fr. de marbre, 23 clous en fer, 3 coulées de plomb, 1 anse en boudin en plomb (n° 35) et 1 fr. de plomb ; 1 as d'Antonin le Pieux. Droit : tête tournée à droite (ANT)ONINVS AVG PI-VSPTRP COSIII. Revers : la piété debout à gauche levant la main droite PIETAS AVG S/C, 140/144 après Jésus Christ.

Le mobilier hors stratigraphie (fig. 8) : amphore étrusque : 1 anse ronde à engobe blanc, 3 bords (n° 1, 2 et 3) et 1 fr. ; amphore : 1 fond de type Gauloise 1 (n° 4) ; 1 fr. de meule dont la partie concave porte des rainures rayonnantes, roche grenue, brun-rouge (n° 5).

5. – LA DATATION

L'homogénéité des céramiques dans les trois couches indique une période unique. Cependant la couche 1 contient du matériel remanié appartenant à la protohistoire (céramique non tournée, amphore massaliète) ainsi qu'un bord de plat à engobe rouge pompéien daté des 1^{er} siècle avant et après Jésus Christ (8).

Pour la datation des couches et des structures, seule une infime partie du mobilier céramique fournit des repères de chronologie absolue (9). Il s'agit d'un bord de claire A (couche 3, n° 1) de la forme 3, variante B/C de J.W.Hayes (10) daté jusqu'au milieu du 2^{ème} siècle, deux bords de claire B/luisante de la forme 8 de Lamboglia (couche 3, n° 3 et 4), daté du second siècle de notre ère dans notre région (11), un bord de claire B/luisante de la forme 14 (couche 1, n° 2) de A. Darton, daté des III^e et IV^e siècles (12). Les céramiques communes à pâte rouge et bord noirci apportent peu de renseignements pour une datation serrée. Il s'agit de la forme 16 de M. Vegas (13) (couche 1, n° 6 ; couche 2, n° 11 ; couche 3, n° 7 à 10) et de la forme 5 de M. Vegas (14) (couche 1, n° 6 et 13), datées dans l'ensemble des II^e et III^e siècles.

7. – Nous remercions M. J.C. Richard d'avoir examiné les monnaies de La Cougourlude.

8. – M. Vegas, *ceramica comun romana del mediterraneo occidental*, dans *instituto de arqueologia y prehistoria*, 1972, 22, fig. 16, n°7, p. 46-49.

9. – L'ensemble du mobilier céramique est représenté par 88% de commune tournée fine et par 6,52% d'amphore diverse.

10. – J.W. Hayes, *late roman pottery*, London, 1972, fig. 2, n° 22-23 ou 88-109, p. 20-25.

11. – C. Pellecuer, A. Freises, J. Mancione, le dépotoir gallo-romain de la propriété Soum à Sète, *Bull. Soc. Etudes Scientifiques. Sète*. VIII-IX, 1976-1977, fig. 6 n° 12 et 13, p. 75-76.

12. – A. Darton, sigillée claire B de la vallée du Rhône, *R.S.L. XXXVIII*, 2, 1972, p. 160.

13. – M. Vegas, *ceramica comun romana.... op.cit*, fig. 17, n° 9 et 10, p. 50-52.

14. – *ibidem*, ; fig. 6, n° 5, p. 22-25.

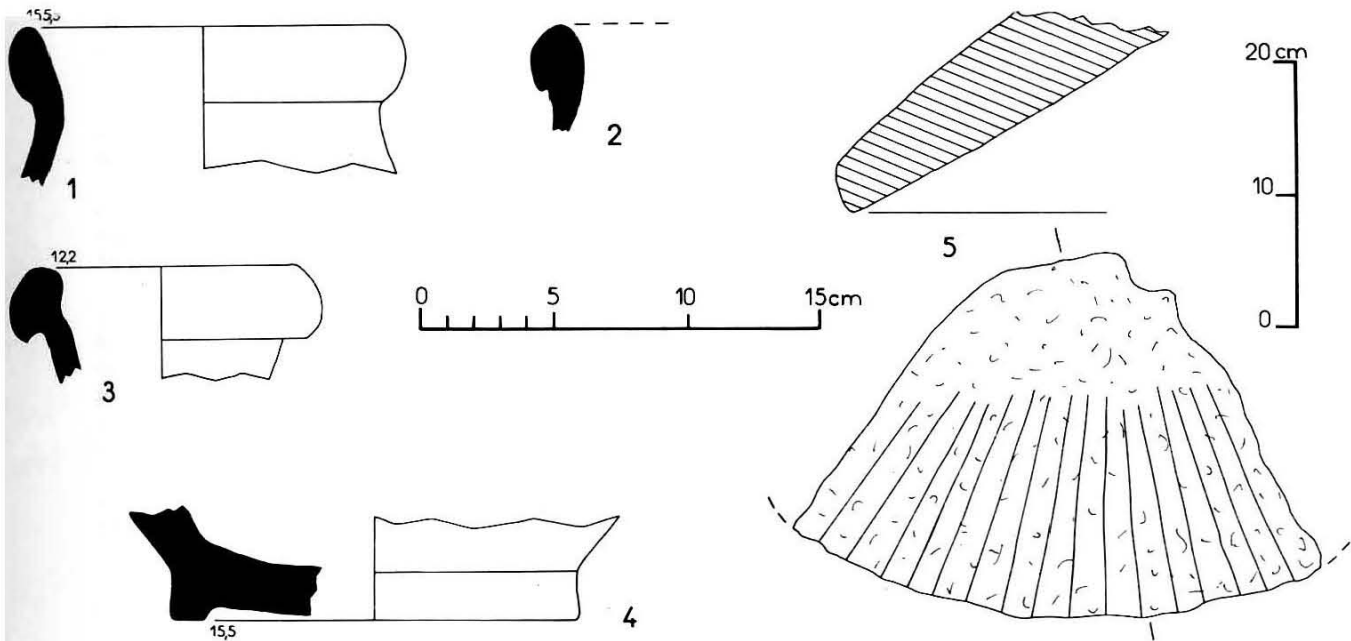


Fig. 8. – Mobilier hors-stratigraphie.

A ces éléments de datations qui se rapportent tous aux II^e et III^e siècles après Jésus Christ s'ajoutent la sesterce de Lucilla, 164/169 (couche 2a) et l'as d'Antonin le Pieux, 140/144 (couche 3).

La première de ces monnaies fournit un terminus post-quem pour l'abandon vers 170 de notre ère. La comparaison de ce mobilier avec du matériel identique dans la région, nous permet de situer la dernière occupation du site de la Cougourlude dans la deuxième moitié du II^e siècle après Jésus Christ (15). Par contre, la présence de mobilier plus ancien, remanié dans la couche 1, mais en place au fond de la tranchée, indique l'existence de périodes antérieures, peut-être les premiers siècles avant et après Jésus Christ et plus certainement le 1^{er} Age du Fer (16).

6. – CONCLUSION

Nous ne connaissons pas à Lattes le matériel postérieur au II^e siècle après Jésus Christ. Les éléments les plus récents sont une monnaie de Septime Sévère de la fin du II^e siècle, du mobilier du II^e siècle recueilli dans les niveaux 1A et 1B du port et en surface (17). Proche du port de *Lattara* mais tout de même à 1 km. environ du centre de l'agglomération, La Cougourlude semble avoir été abandonnée au même moment, sans doute à la suite d'inondations.

15. Nous remercions M. C. Pellecier pour les renseignements fournis à ce sujet dans la région de Sète. Voir aussi les niveaux récents du quartier bas d'*Ambrussum* (inédit).

16. – En 1979, à La Cougourlude, une fouille de sauvetage conduite par Y. Gasco met au jour des vestiges du VI^e siècle avant Jésus Christ (à 200 m. environ à l'Est de notre sondage). Informations archéologiques. *Gallia*, 39, 1981, 2, p. 509. Cette fouille sera publiée en 1984 dans *Archéologie en Languedoc*.

17. – J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, *le port du Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974, p. 71, 77 et 300.

En effet, l'étude stratigraphique nous permet de distinguer deux étapes dans les couches postérieures à l'abandon (couche 2b), qui sont des apports limoneux dûs aux crues des cours d'eau voisins : une couche qui scelle le niveau archéologique (couches 1 et 2a) et une sédimentation lente mais épaisse (couche 0). Ces apports de limon ont exhaussé le sol au cours des dix-huit derniers siècles, d'une hauteur de 1,30 m. par rapport à la dernière occupation gallo-romaine. D'autre part, les observations effectuées dans la tranchée située près du sondage montrent une succession importante de niveaux gallo-romains reposant sur des couches protohistoriques. Cette superposition de niveaux d'habitat séparés par des niveaux de destruction et de remblai ont élevé le sol d'environ 1,50 m., uniquement au cours de la période romaine (18). Ce type d'élévation de l'habitat est aussi observé dans le quartier bas d'*Ambrussum*, site situé à proximité d'un cours d'eau important (19). En conclusion, nous pouvons affirmer qu'en vingt siècles environ le niveau du sol sur le site de La Cougourlude s'est élevé de 2,30 m., apportant une modification considérable du paysage dans le cours inférieur du Lez et dans la zone lagunaire, du fait de l'occupation humaine.

Si l'habitat de La Cougourlude a connu une occupation comparable à celle du port de Lattes, il convient de le dissocier de l'agglomération en raison de la distance qui les sépare et surtout du fait que s'étendait entre eux une nécropole (20). La présence de matériel protohistorique témoigne cependant des rapports étroits et suivis entre les deux sites.

18. – L'apport limoneux après l'abandon de la ville antique de *Lattara* entre le III^e siècle après Jésus Christ et nos jours, a élevé le niveau du sol de 1,40 m. L'élévation durant l'occupation antique est de 5 m. en 700 ans. J. Arnal, R. Majurel, H. Prades, *Le port de Lattara...*, *op-cit.* p. 71 et 77.

19. – Voir à ce sujet J.L. Fiches et J.C. Roux, *recherches archéologiques dans le quartier bas d'Ambrussum (Villetelle, Hérault)*. 1, 2 et 3. La fouille de sauvetage en 1980, 1981 et 1982, dossiers de l'A.R.A.L.O. n° 1, 3 et 5, Caveirac, 1981 et 1982.

20. – Informations archéologiques, *Gallia*, 27, 1969, 2, p. 394-395 et *Gallia*, 29, 1971, 2, p. 381-382.